

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [ludmilla wattiez](#)

<https://www.cadre21.org/membres/d3058e7a27e61a969c4d395c>

Date d'obtention : 2023-11-09 15:31:48

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lors d'une situation sextage:

Il faut évaluer l'incident avec la trousse sexto :

rencontrer les personnes concernées : victimes, témoin, et la personne qui aurait fait cela

Compléter le formulaire pour les différentes personnes concernés

saisie du téléphone si on a la collaboration des jeunes (sinon cela sera la police qui procédera à la saisie)

appel à la police jeunesse école expliquant qu'on a du appliquer le protocole Sexto

prévenir notre direction

prévenir les parents (selon les écoles)

Ensuite,

la Directeur des poursuites criminelles et pénales prendront le relai afin de déterminer si cela est :

- un acte impulsif ou malveillant

dans le premier cas cela va être une rencontre de sensibilisation Sexto expliquant les lois, les conséquences si récidive il y a etc..

dans la 2ème hypothèse cela ira directement au tribunal de la jeunesse.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ce que je retiens c'est qu'on a chacun un rôle à jouer afin de protéger la victime.

Un acte impulsif est souvent fait pour:

- un challenge

- pour paraître "hot " plaire

- un manque d'estime de soi

- une relation amoureuse

- se faire valoir

- se faire influencer

si je prends l'exemple de la jeune fille qui se laisse influencé verbalement par un garçon qu'elle trouve à la base attirant. Celui-ci lui l'influence en lui demandant une photo d'elle "dénudé et lui promet de ne pas partager le contenu. Cette influence l'emporte sur elle et elle lui envoie.

Toutefois, le garçon ne partage pas a priori la même opinion , le même sentiment étant donnée qu'il l'a diffusé a travers les réseaux sociaux. Ce qui amène à une situation Sexto même si cela était pour "niaiser", car il lui a causé préjudice sur différents aspect (social, psychologique..) Est-ce sur un geste impulsif ? Il a t-il fait de manière impulsif sans réfléchir aux conséquences? . Voulait-il relever un Challenge?

La police en jugera mais dans la majorité des cas ce n'est pas dans le but de vouloir nuire a la personne. Cela reste des adolescents qui peuvent ignorer ou encore sous estimer les conséquences de leurs gestes et qui éprouve parfois un grand manque de maturité.

Toutefois cela ira au poste de police. Ceux-ci rencontreront, individuellement, les personnes impliqués en compagnie d'un tuteur, ou d'un parent. afin des les sensibiliser aux conséquences légales, sociales, psychologiques et physiques du sextage.

Cette méthode est une mesure non judiciaire.

S'il s'agit d'un acte malveillant, le dossier est traité par la méthode traditionnelle, c'est-à-dire une enquête criminelle complète par la police.

Que cela soit impulsif ou malveillant cela est traiter en priorité par la justice.

Bref, on a chacun notre rôle afin que cela s'arrête rapidement et efficacement.

L'École qui intervient trousse sexto uniquement (aucun visionnement, aucun partage, sinon nous devenons complices)

prévenir la police qui réalisera la suite de la procédure (Déplacement de la police à l'école pour reprendre la trousse , rencontre au poste, appel aux parents, ateliers de sensibilisation, ou ...) département judiciaire

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

ce qui me semble le plus délicat c'est de rester neutre et impartial.

Car on reste des humains et on a toujours peur que nos propres enfants soient victimes ou émet un geste impulsif, malveillant.